

Exploitation d'un local n°6 au Passage des Saveurs (Boulevard de la Mer)

La Commune d'Argelès-sur-Mer lance un appel à candidatures pour l'exploitation commerciale d'un local d'environ 18.50m² et de sa terrasse de 22m² pour y développer une activité de restauration rapide à emporter.

La redevance pour 2019 s'élève à 2423.50€ pour la location du local et à 902€ pour la terrasse.

L'autorisation est délivrée pour chaque saison estivale, la première saison d'exploitation commençant à courir à compter du 1^{er} juin 2019.

Le choix du candidat s'effectuera en fonction du projet d'activités et des références présentées par le candidat.

Les plans du local pourront être retirés en Mairie :

- Par courrier adressé à Hôtel de Ville – Allée Ferdinand Buisson – BP 99 – 66704 Argelès-sur-Mer Cedex.
- Ou par messagerie adressée à : rm.alberty@ville-argelessurmer.fr

Les candidatures devront parvenir en Mairie d'Argelès-sur-Mer avant le 26 avril 2019 à 17h.